

## Communiqué de presse

### Solution intérimaire trouvée pour les conseils pédiatriques

**Sion, le 8 avril 2019 – Réunis lundi à Sion, les partenaires valaisans de la prise en charge pédiatrique ont trouvé une solution intérimaire pour répondre aux difficultés rencontrées par les parents d'enfants malades après la suspension de la ligne téléphonique de conseil pédiatrique.**

La solution intérimaire trouvée lundi à Sion par les partenaires que sont la Société médicale du Valais, les pédiatres indépendants, le Service de la santé publique, l'OCVS et l'Hôpital du Valais, par son Centre Hospitalier du Valais romand est valable de suite.

Ces mêmes partenaires ont prévu de se réunir à nouveau dans un mois pour élaborer un concept pérenne et satisfaisant pour chacun, à commencer par les parents d'enfants malades.

### En pratique

- **En semaine**
  - De **8h à 18h**, les parents sont invités à appeler leur pédiatre habituel.
  - De **18h à 23h**, la ligne de conseil pédiatrique de l'hôpital prend le relais au 027 603 41 41.
  - De **23h à 8h**, le service est assuré par la régulation médicale au 0900 144 033.
- **Week-ends et jours fériés**
  - De **8h à 23h**, le service est assuré par la ligne de conseil pédiatrique de l'hôpital au 027 603 41 41.
  - De **23h à 8h**, le service est assuré par la régulation médicale au 0900 144 033.

### Pour davantage d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Prof. Redouane Bouali, directeur médical du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), tél. 027 603 41 30

Prof. Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais, tél. 079 664 79 41